SENSIBILISATION VIOLENCES SEXISTES / SEXUELLES AU TRAVAIL

Crédit image : CanvaPRO - Conception : Maud Gendron, Artus Lili - SMINOV février 2025

Agissements sexistes, harcèlement sexuel, agressions : la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) fait désormais partie intégrante de l'obligation de prévention qui incombe à l'employeur.

Ce risque peut être difficile à appréhender. Pour vous y aider, **le SMINOV** vous propose une information claire sur cette thématique et la méthode pour prévenir ce risque.

ÊTES -VOUS CONCERNÉ ?

- Vous êtes intéressé par ce sujet et souhaitez en savoir plus.
- Vous souhaitez anticiper en prévenant ce risque dans votre entreprise.
- Vous êtes/avez été confronté aux VSST dans votre structure et souhaitez agir.

INCLUS DANS VOS COTISATIONS

POINTS ABORDÉS

- Constat, contexte, définitions
- Prévenir les VSST (obligation règlementaire, démarche d'évaluation)
- Réagir face aux VSST en tant qu'employeur, victime ou témoin

PUBLIC CONCERNÉ

- Les employeurs
- Les référents en prévention
- Les salariés désignés compétents en santé et sécurité au travail (SDC)

INTERVENANTS

- Psychologue du travail

En visio / présentiel

1h30

Inclus dans la cotisation annuelle

15 pers. max
2 pers max / entreprise

Le service se réserve le droit de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

SMINOV
Service de prévention et de santé au travail du nord ouest vendéen Siège social : 28 Bd Jean Yole - CP 85300 - CHALLANS

En Pays de la Loire, des services de prévention et de santé au travail en proximité des entreprises.

presanse-paysdelaloire.fr

SMINOV et Présanse Pays de la Loire sont membres du réseau Présanse.